

**ARRÊTÉ DEP-2025-085 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2005 portant création du baccalauréat professionnel technicien menuisier agenceur ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien menuisier agenceur pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué :

Président:

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint:

Monsieur Miloud MEGLOULI, enseignant

Enseignants :

Monsieur Raphaël CAMILATTO

Monsieur Sébastien MOME

Monsieur Stéphane GAILLARD

Monsieur Antoine ROSSIGNOL

Professionnels :

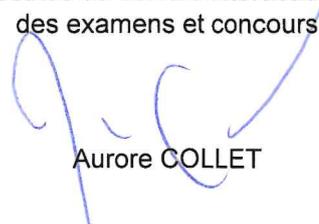
Monsieur Régis VIGNON

Monsieur Pierre CHOMETTE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET